

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LA LICENCE
INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITE
ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

L'équipe d'évaluation :

- M. Ousmane SALL, Professeur titulaire, Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), Président
- M. Adrien BASSE, Professeur Assimilé, Université Alioune DIOP(UAD), Membre
- M. Abdourahmane SENHOR, Consultant, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Décembre, 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	7
3. Description de la visite.....	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup ...	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	18
7. Appréciations générales.....	19
8. Recommandations à l'établissement	20
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	22
10. Proposition de décision	22

Sigles et abréviations

Sigles et abréviations	Significations
ANAQ-SUP	Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur
DCIAQ	Direction Cellule Interne d'Assurance Qualité
EC	Éléments Constitutifs
UASZ	Université Assane SECK de Ziguinchor
SIS	Service d'Insertion et des Stages
LMD	Licence, Master, Doctorat
LI	Licence Informatique
PATS	Personnel Administratif Technique et de Service
PDEF	Plan Décennal de l'Éducation et de la Formation
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-verbal
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE	Unités d'Études
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UFR ST	Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Technologies

Introduction

À la suite de la soumission de son rapport d'auto-évaluation de la Licence Informatique par le Département Informatique de l'UFR Sciences et Technologies de l'UASZ, trois experts ont été mandatés par l'ANAQ-Sup sous la coordination du Prof. Ousmane SALL, du Prof. Adrien BASSE et du Dr. Abdourahmane SENGHOR pour procéder à l'évaluation de ladite formation. La mission d'évaluation s'est déroulée le lundi 03 novembre 2025 au sein de l'UASZ, conformément aux procédures et référentiels en vigueur.

Dès l'arrivée de la délégation des experts le matin, elle a été reçue par M. Serigne DIAGNE, Chef du Département Informatique de l'UFR des Sciences et Technologies, M. Ousmane DIALLO, Président du Comité de Pilotage, M. Alpha Oumarou BA, Représentant de la Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) de l'UASZ, Pr. Edouard DIOUF, Directeur de l'UFR des Sciences et Technologies de l'UASZ, et leurs équipes, avec qui elle a échangé sur les objectifs et le programme de la journée. Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de la délégation des experts de l'ANAQ-Sup a, dans un premier temps, rappelé les objectifs de la visite dans un esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur, dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Par la suite, l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 08h30, avec les membres du comité et la Direction qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts. Une présentation de l'établissement a été ensuite effectuée par le Directeur de l'UFR Sciences et Technologies de l'UASZ. Il a présenté les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance ainsi que la présentation d'un certain nombre de services et de partenaires.

Le responsable de la licence évaluée, a présenté le programme d'études à travers les objectifs du programme de formation, les statistiques, le taux d'insertion, le taux de réussite, la structure et les évolutions de la maquette de formation. Cette partie des discussions fait l'objet de la section 1. Il s'en est suivi l'intervention, tour à tour, des experts, suivie à chaque fois d'une discussion et de la demande d'un certain nombre d'éléments de preuve.

Après les discussions avec la Direction de l'établissement, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec la formation évaluée. Par la suite, elle s'est entretenue avec

les différentes composantes que sont les enseignants permanents et vacataires, le personnel administratif, technique et de service, ainsi que les étudiants. Enfin, une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Les échanges et la visite des locaux ont permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur le programme de licence en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

Globalement, l'agenda a été déroulé comme prévu avec un esprit d'ouverture, une collaboration efficace et très constructive de l'administration de l'UFR ST. La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 18h30.

1. Présentation du programme évalué

À la suite de l'élaboration du Plan Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) en 2000, une réforme planifiée sur dix ans a été introduite. Ses recommandations sur le volet « enseignement supérieur » conduisent à l'instauration d'une commission dite « carte universitaire ». Elle est chargée de proposer un schéma directeur d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur, de diversifier l'offre de formation, de désengorger l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) sous le poids de ses effectifs, d'augmenter la capacité d'accueil de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et de créer de nouvelles universités à travers le pays. C'est ainsi qu'on assiste, en 2007, à l'ouverture de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Elle est créée par le décret 2008-537 du 22 mai 2008 avec trois (3) Unités de Formation et de Recherche (UFR) dont l'UFR des Sciences et Technologies qui héberge le programme évalué dans son département informatique.

Établissement Supérieur d'Enseignement Public à vocation régionale, l'UASZ se veut un pôle de formation et de recherche de qualité ouvert sur les réalités socio-économiques locales, nationales, sous-régionales et internationales, et qui ambitionne d'être un des moteurs du développement durable du Sénégal et de la sous-région. Il s'y ajoute le contexte socio-économique, l'enclavement de la région en plus de son taux brut de scolarisation qui est le plus élevé du Sénégal, justifiant encore plus la création de structures d'enseignement supérieur à Ziguinchor. L'UASZ a défini à cet effet quatre orientations stratégiques avec différents axes pour son plan quinquennal qui rejoignent les objectifs du ministère : œuvrer à renforcer la formation et l'enseignement universitaire, offrir aux étudiants et aux chercheurs un meilleur environnement pour la recherche, privilégier la bonne gouvernance universitaire et offrir un environnement physique et intellectuel attrayant pour l'ensemble du personnel et des étudiants de l'université.

Le Département Informatique porteur de la formation évaluée offre des enseignements conduisant à une formation complète au niveau premier cycle (Licence Informatique, La Licence Ingénierie Informatique (L2I), Licence Professionnelle en Création Multimédia), et au niveau second cycle (Master Informatique avec deux Options : Génie Logiciel ; Réseaux et Systèmes). La présente évaluation porte ainsi sur l'Option Informatique de la licence en Mathématique Physique et Informatique. Le programme qui est évalué ici est restructuré pour répondre aux exigences du LMD et est déroulé depuis l'année universitaire 2016-2017 après évaluation et accréditation par l'ANAQ-Sup. Elle va accueillir cette année sa huitième cohorte. Actuellement, l'effectif est d'une vingtaine d'étudiants en troisième année de Licence.

Le programme de formation a une orientation assumée de former des étudiants continuant les études en Master.

Le programme de formation présente les éléments essentiels pour le domaine de compétence avec des taux de réussite de plus de 80% en général. Même s'il faut noter que les effectifs assez faibles qui questionnent sur l'attractivité de la formation.

Les statistiques d'insertion ne sont pas disponibles étant donné les orientations fondamentales de la formation, la structure ne dispose pas d'un dispositif fonctionnel de suivi des alumni même si elle est en train d'y travailler. La maquette crédite un PFC au semestre 6 même si le tissu économique de la région ne permet pas aux étudiants de trouver facilement des stages.

Sur le plan pédagogique, le programme est structuré globalement selon le format LMD et répartis en six (06) semestres (de S1 à S6). Il souffre comme déjà annoncée par la prédominance des EC fondamentaux mais également d'UE composées par un seul EC avec un nombre de crédits assez élevé. Il convient aussi de rappeler que le décret national n°2009-1229 ne fixe pas de plafond réglementaire lié au nombre de crédits par UE. Les recommandations issues du RESAO et du CAMES, souvent utilisées comme références, préconisent plutôt une lisibilité pédagogique avec des UE de 4 à 6 crédits, voire 8 dans certains cas, sans toutefois en faire une norme contraignante. L'enjeu est donc moins normatif que conceptuel afin de garantir une construction cohérente des compétences, une lisibilité du parcours et une évaluation alignée sur les acquis d'apprentissage.

Un programme de ce genre doit donner les compétences théoriques et pratiques en informatique. De ce point de vue, en se fiant à l'intitulé des éléments constitutifs, le programme permet d'atteindre cet objectif. Cependant, il existe quelques points faibles en relation avec la maquette :

- Insuffisance dans la prise en compte de cours en lien avec les soft-skills (savoir être de l'étudiant et ses compétences psychosociales) ;
- Insuffisance dans la préparation des étudiants à la professionnalisation ;
- Livret des syllabi à réactualiser et absence de cahier de plans de cours.

Enfin le programme de formation peut compter sur un personnel d'appui qualifié et assez motivé avec un nombre d'enseignants permanents relativement important par rapport à la moyenne nationale.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit et respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document d'une cinquantaine de pages et dont deux listant les pièces justificatives.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Il est globalement assez fidèle et expose un regard critique et objectif sur le programme de formation et son contexte.

3. Description de la visite

➤ Organisation et déroulement de la visite

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 30	Discussions avec les responsables du programme (Directeur de la DCIAQ, Chef du département, Responsable du Master, etc.)
11h 30 – 12h 00	Pause
12h 00 – 14h 00	Visite des locaux (salles de cours, scolarité, bibliothèque, etc.)
14h 00 – 15h00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Étudiants)
15h 00 – 16h 00	Pause
16h 00 – 16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
16h 30 – 17h 30	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

Concernant la visite des locaux, elle a été effectuée de 12h00 à 15h00. Les lieux visités en rapport avec le programme de la LI sont les suivants :

- Bureaux, amphithéâtres et salles de classes liés à la formation ;
- La bibliothèque centrale ;
- La scolarité centrale.

➤ **Appréciation de la visite des locaux**

La visite des locaux liés au programme s'est déroulée en compagnie des responsables du programme. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme dispose des infrastructures adéquates pour la formation.

Il existe une bibliothèque proposant les livres de la spécialité. Dans le même ordre, il faut noter l'existence d'une bibliothèque numérique fonctionnelle au sein de l'UASZ.

Nous avons également noté que les personnes avec une mobilité réduite ne sont pas bien prises en compte dans le dispositif d'aménagement des bâtiments. Elles éprouvent des difficultés pour accéder à certains services.

Le dispositif de sécurité incendie est présent mais doit être mieux pris en compte avec la contribution des services dédiés à cela à l'UASZ.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études			
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé			
Le programme de licence informatique de l'UASZ se déroule régulièrement depuis la rentrée 2008/2009, même s'il faut noter des perturbations en 2023 et 2024 entraînant un retard dans le déroulement des cours. Les effectifs des trois (03) dernières promotions sont présentés ci-dessous :			
Année académique	L1 MPI	L2 MPI	L3 INFO
2020-2021	153	147	39
2021-2022	213	124	43
2022-2023	221	128	20
Cependant, les effectifs de 2023-2024 ne sont pas fournis.			
Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>			

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

La première mission de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, telle que définie dans son plan stratégique 2020-2024, est de « former des cadres supérieurs qualifiés du Sénégal et d'autres pays africains ou non, principalement de la sous-région, dans des filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale ». Le programme de licence s'inscrit pleinement dans cette orientation, en mettant l'accent sur la maîtrise des connaissances informatiques et sur la préparation à l'insertion professionnelle.

Cependant, il est important de noter que très peu d'étudiants choisissent d'intégrer directement le milieu professionnel à l'issue de la licence, la majorité préférant poursuivre leurs études en master.

Les domaines de compétences visés par le programme incluent notamment :

- la conception, le développement et le test de logiciels ;
- le développement et la mise en œuvre d'applications et de systèmes informatiques ;
- la conception, l'implémentation et l'administration de bases de données relationnelles ;
- la mise en place, le déploiement et la gestion de réseaux informatiques.

Par ailleurs, l'équipe des experts recommande fortement de mettre à disposition le nouveau plan stratégique de développement, actuellement en cours d'élaboration, afin d'assurer une meilleure cohérence entre la vision institutionnelle et le développement du programme

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le principal constat qui se dégage est que la quasi-totalité des diplômés du programme poursuivent leurs études en Master. Des conventions de stage ont été signées avec le monde professionnel et ont abouti à des stages d'étudiants, mais leur exploitation et leur suivi gagneraient à être davantage structurés et renforcés. Il convient également de souligner la présence d'un incubateur qui remplit pleinement sa mission d'accompagnement des étudiants.

Des professionnels interviennent dans le déroulement du programme qui dispose de modules professionnalisants. Les journées annuelles « Université-monde professionnel » ainsi que les

événements tels que le Forum pour l'Emploi et la Création organisés par l'UASZ constituent pourtant des cadres d'échanges propices au rapprochement avec les acteurs socio-économiques.

Un réseau des alumni est également en cours de mise en place avec une base de données globale déjà existante pour les recenser.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Commenté [AN1]: revoir

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'UASZ dispose d'une Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ), des principaux organes de gouvernance que l'on retrouve dans une structure, d'un plan stratégique, d'un organigramme et d'un manuel de procédures. De plus, les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement existent et sont diffusés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Ces séminaires rassemblent également des experts issus du milieu professionnel et socio-économique, ainsi que des enseignants-chercheurs spécialisés du département d'Informatique et d'autres universités.

Les PER interviennent notamment dans :

- la gestion académique des programmes ;
- l'élaboration et la mise à jour des contenus ;
- la participation aux jurys de délibération ;
- la formulation de propositions de création de nouvelles filières ;
- la mise en œuvre du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La maquette actuellement en vigueur est issue de la dernière évaluation du programme. Les séminaires d'évaluation constituent également une opportunité de mettre à jour les syllabus.

Par ailleurs, le conseil de département, où siègent des représentants des étudiants, offre un cadre pour recueillir leurs retours sur le programme et sur les modalités de son déroulement. Cependant, le processus d'évaluation des enseignements n'est pas encore formalisé. Le format papier utilisé actuellement rend difficile la saisie et l'exploitation des données issues de ces évaluations. Dans la perspective d'automatiser le questionnaire d'évaluation, l'équipe des experts recommande d'en confier la conception et la mise en œuvre aux étudiants du programme sous la supervision de la DISI et de la DCIAQ. Elle insiste également sur la nécessité de formaliser le dispositif d'évaluation des enseignements.

L'équipe des experts préconise, en outre, de mesurer périodiquement le niveau d'atteinte des objectifs du programme à travers des indicateurs de performance, et de fournir les explications nécessaires en cas d'écarts constatés.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.04 : *Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.*

Le programme de la formation a fait l'objet de deux révisions depuis la dernière évaluation de la formation. Cependant, les éléments de preuve n'attestent pas de l'existence d'une politique de révision du programme au sein de l'université. Les recommandations faites issues des évaluations inclusives du programme ont permis d'améliorer ce dernier.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme de licence d'informatique respecte les standards du système LMD avec les trois années découpées en six semestres de 30 crédits et de 300 heures. Les semestres disposent d'un ensemble d'unités d'enseignement créditées comportant des EC. Des syllabus sont disponibles pour les différents EC et précisent notamment les volumes horaires, les modalités d'enseignement et d'évaluation, le contenu attendu ainsi que des ressources bibliographiques. Ils nécessitent cependant une mise à jour des contenus.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La licence informatique dispose d'un tronc commun les deux premières années avec des UE de mathématiques, d'informatique et de physique permettant à l'étudiant de disposer d'une base scientifique solide pour se spécialiser notamment dans une de ces trois disciplines. Le contenu de la formation en informatique est cohérent par rapport aux objectifs et aux débouchés énoncés avec notamment les bases en algorithmique et en programmation, en architecture et systèmes, en modélisation et en base de données. Des efforts sont néanmoins à faire pour insérer dans la maquette plus d'EC de préparation au marché du travail et à l'entrepreneuriat. L'université dispose néanmoins d'un incubateur dynamique, d'une académie CISCO et d'un centre ODC pour un renforcement des compétences informatiques et entrepreneuriales des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes, disponibles à travers le décret relatif au diplôme de licence, sont réglementées et principalement partagées lors des amphithéâtres de rentrée. Des efforts sont à faire pour vulgariser davantage ces conditions à travers notamment le site web de l'université et des documents à mettre à disposition des étudiants comme un guide LMD, un livret de l'étudiant et une charte des examens.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite des cinq dernières promotions, qui sont en moyenne de 80%, sont très satisfaisants.

Année académique	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023
Nombre d'inscrits	20	27	39	43	20
Passants	10	16	11	17	18
Redoublants	2	3	8	3	2
Exclus	0	0	1	0	0
Annulation	0	0	0	0	0
Taux de réussite	83,30%	82,40%	55%	85%	90%

Ces bons résultats s'expliquent en partie par un nombre faible d'étudiants combiné à un nombre acceptable d'enseignants permettant un encadrement de proximité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps professoral qui intervient dans le programme de licence informatique est issu principalement des départements d'informatique, de mathématiques, de physique, de lettres modernes, de langues étrangères appliquées et du monde professionnel. Les enseignants du département d'informatique, au nombre de dix-sept (huit professeurs de rang A, huit maîtres de conférences titulaires et associés et un assistant), sont compétents et diversifiés (algorithmique et programmation, modélisation et base de données, web sémantique, intelligence artificielle, réseaux et télécommunication, ...). Une grille de sélection pour le recrutement des enseignants permanents est disponible au sein de l'université et assure le choix d'un personnel scientifique et pédagogique de qualité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le volume horaire consacré aux enseignements est bien réparti dans les textes organisant les universités publiques sénégalaises. Les enseignants effectuent des activités d'administration (responsabilités administratives) et de recherche qui sont bien encadrées sans être néanmoins quantifiées.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Les enseignants permanents du département effectuent des déplacements dans les autres universités publiques pour des enseignements et dans des laboratoires à l'étranger dans le cadre de voyages d'études. Aucune convention n'est cependant signée pour formaliser les missions d'enseignement dans les autres universités.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Synthèse du champ d'évaluation 4

Le département d'informatique compte dix-sept enseignants permanents aux profils variés et compétents dans plusieurs domaines qui sont complétés par des enseignants d'autres départements, des vacataires et des professionnels pour assurer un enseignement et un encadrement de qualité des étudiants de la licence informatique. Le recrutement des enseignants permanents suit une grille de sélection harmonisée garantissant les qualités scientifique et pédagogique des recrues.

Les volumes horaires d'enseignement sont conformes aux textes régissant les universités publiques au Sénégal. En plus de leurs enseignements, les enseignants permanents participent également à des tâches administratives et de recherche, bien encadrées mais non quantifiées. Enfin, les enseignants permanents effectuent des déplacements interuniversitaires et internationaux pour l'enseignement et la recherche, mais aucune convention formelle ne régit encore ces missions.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont publiées et connues de tous. L'admission en première année de Licence (L1) est ouverte à tout bachelier des séries S1, S2 ou S3. L'orientation se fait via la plateforme CAMPUSEN. Les bacheliers scientifiques étrangers peuvent également être sélectionnés sur dossier par une commission interne mise en place par le Conseil d'UFR.

L'admission en deuxième année (L2) est ouverte aux étudiants inscrits en L1 ayant capitalisé soixante (60) crédits. Un passage conditionnel est accordé aux étudiants ayant obtenu au moins quarante-deux (42) crédits.

L'accès à la troisième année (L3) est possible pour les étudiants ayant capitalisé cent vingt (120) crédits. Les étudiants ayant validé les soixante (60) crédits de la L1 et quarante-deux (42) crédits de la L2 passent en conditionnel. Des admissions par équivalence sont également possibles sur étude de dossier.

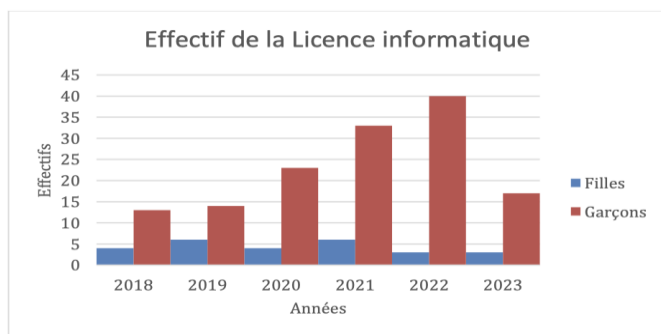
La Licence est délivrée après validation des cent quatre-vingts (180) crédits.

Il convient toutefois de relever une méconnaissance partielle des règles du système LMD ainsi qu'une faible visibilité de la formation, notamment sur les réseaux sociaux et sur le site web institutionnel. Des efforts sont recommandés dans ce sens.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Le graphique suivant présente la proportion de femmes et d'hommes extrait du rapport d'auto-évaluation.



Il met en évidence une présence relativement faible des étudiantes, situation qui s'explique notamment par leur faible représentation dès la première année (en moyenne environ 10% des effectifs). La mise en œuvre de la nouvelle maquette de formation pourrait contribuer à renforcer l'attractivité du programme et, par conséquent, à améliorer l'équilibre hommes-femmes au sein de cette filière. Aucun mécanisme de discrimination n'a été relevé en défaveur des femmes.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

Le programme s'appuie sur un personnel d'encadrement constitué de dix-sept (17) enseignants-chercheurs permanents. Le rapport souligne d'ailleurs que l'effectif du Département d'Informatique est passé de cinq (5) enseignants-chercheurs permanents en 2007 à dix-sept (17) en 2021.

L'effectif des étudiants, tous niveaux confondus, tourne autour de quatre cents (400) depuis la première promotion, ce qui donne un ratio Enseignants/Étudiants satisfaisant de 1/23 sur le cycle et d'un étudiant pour un enseignant pour la licence 3 pour la promotion 2022/2023. Le responsable de filière assure également le rôle de conseiller pédagogique, et les étudiants peuvent solliciter son accompagnement. Au besoin, il peut faire recours au Conseil de Département.

Les clubs des différents départements de l'UFR contribuent également à l'encadrement des étudiants. Le programme enregistre de bons taux de réussite, ce qui peut s'expliquer par les effectifs relativement réduits et la qualité de l'encadrement offert.
Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissement et celle de l'interdisciplinarité des acquis.
La mobilité des étudiants est possible grâce au système LMD. Cette disposition n'est pas effective pour le moment pour les étudiants qui n'ont pas terminé la licence dans les universités sénégalaises. Ce problème de manque de mobilité en licence est un problème national.
Appréciation globale sur le standard : <u>Non atteint</u>
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socio professionnels des étudiant(e)s dans le milieu du travail.
Il est créé à l'UASZ le Service d'Insertion et des Stages (SIS). L'université dispose également d'un incubateur dont le rôle est d'encadrer et de conseiller les étudiants disposant d'un projet. La première version de la maquette, davantage orientée vers les aspects fondamentaux que professionnels, constituait toutefois un frein à l'insertion des diplômés, dans un contexte régional marqué par une faible présence d'entreprises du secteur informatique. Ce constat a conduit à deux révisions du programme depuis 2017, dont la dernière, présentée lors de la visite sur site, intègre désormais des éléments constitutifs en adéquation avec les besoins du marché.
Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

L'UFR Sciences et Technologies met à la disposition de la formation les infrastructures suivantes :

- un amphithéâtre d'une capacité de 500 places ;
- six (06) amphithéâtres de 150 places ;
- des salles de cours et de travaux dirigés mutualisées ;
- Sept (7) salles de TP de 30 places mutualisées pour les niveaux Licence 1 et Licence 2 ;
- Une salle équipée de machines de 30 places dédiée uniquement à la licence 3 Informatique pour les enseignements (CM, TD, TP) et ouverts aux étudiants en dehors des cours pour leurs projets.

Pour la recherche documentaire, les étudiants ont accès à la bibliothèque centrale universitaire ainsi qu'aux ressources des bibliothèques numériques en ligne.

Cependant, des efforts restent nécessaires en ce qui concerne l'équipement informatique et son renouvellement, ainsi que la maintenance des bâtiments, notamment la prise en charge des problèmes liés à l'étanchéité.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts du programme

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Rapport d'auto-évaluation bien rédigé, structuré et respectant le référentiel de l'ANAQ-Sup
- **Gouvernance**
 - Existence d'organes de gouvernance fonctionnels (Conseil de département, Conseil d'UFR, Conseil académique, ...).
 - Existence d'une unité d'assurance qualité au sein de l'UFR ST.
 - L'organigramme de la gouvernance institutionnelle et académique respecte la nomenclature organisationnelle d'un institut d'enseignement supérieur.
 - Satisfaction des étudiants, du corps professoral et du personnel administratif rencontrés.
 - Existence d'un plan de développement.

- Dispositif d'incubation opérationnel et dynamique.
- Existence d'une bibliothèque physique et numérique.
- Existence d'un logiciel de gestion de la scolarité.
- **Pédagogie**
 - Maquette conforme au système LMD.
 - Personnel enseignant jeune et motivé.
 - Taux d'encadrement satisfaisant.
 - Bon taux de réussite.
- **Infrastructures**
 - Bureaux et salles de classe disponibles en nombre suffisant.
 - Effort appréciable sur la digitalisation des services.
 - Bonne connectivité (ADIE + LS).

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivants ont été soulignés :

- **Gouvernance**
 - Évaluation des enseignements non opérationnelle.
 - Personnel administratif insuffisant dans certains services (Scolarité, Services généraux, DITSI, Incubateur, etc.).
 - Réseau des alumni non fonctionnel.
 - Absence de plan d'activités annuel.
 - Absence de supplément au diplôme.
- **Pédagogie**
 - Défaillance dans la communication et dans la connaissance du système LMD par les étudiants.
 - Faible implication des professionnels.
 - Faibles effectifs d'étudiants.
- **Infrastructures**
 - Défaillance dans la prise en compte des personnes en situation de handicap (marches trop hautes, rampes d'accès glissantes, etc.).

7. Appréciations générales

L'évaluation externe du programme met en évidence une formation solidement ancrée dans la mission et la stratégie institutionnelles de l'établissement, et globalement conforme aux standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup. Le programme bénéficie d'une gouvernance académique fonctionnelle, articulée autour d'organes clairement identifiés, et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, comme en témoignent les révisions successives de la maquette depuis sa première accréditation.

Sur le plan académique, la maquette du programme respecte les principes du système LMD, tant dans son organisation en semestres que dans la structuration globale des unités d'enseignement. Elle couvre les fondamentaux disciplinaires nécessaires à une formation universitaire de base en informatique et permet l'acquisition de connaissances scientifiques solides, avec des taux de réussite globalement satisfaisants. Le corps enseignant, motivé et scientifiquement qualifié, constitue un atout majeur du programme, favorisant un encadrement de proximité apprécié par les étudiants et contribuant à la qualité des apprentissages.

Cependant, l'évaluation met en lumière un certain nombre de limites qui appellent des ajustements structurants. En particulier, la professionnalisation du parcours demeure insuffisamment marquée, avec une faible implication des acteurs du monde socio-économique, une structuration encore perfectible des stages et un dispositif d'insertion professionnelle et de suivi des diplômés peu opérationnel. De même, les compétences transversales (communication, entrepreneuriat, soft skills) restent marginalement intégrées dans la maquette, alors même qu'elles constituent un levier essentiel d'employabilité dans le domaine informatique.

Par ailleurs, si des mécanismes d'assurance qualité existent, notamment à travers la DCIAQ et les instances pédagogiques, l'évaluation des enseignements n'est pas encore formalisée ni systématisée, ce qui limite l'exploitation effective des retours étudiants dans l'amélioration du programme. L'indicateur d'une faible attractivité de la filière, traduite par des effectifs assez réduits, ainsi que l'insuffisante prise en compte des personnes en situation de handicap dans les infrastructures, constituent également des points de vigilance.

En somme, la Licence Informatique de l'UASZ apparaît comme une formation académiquement solide, portée par un environnement institutionnel favorable et un personnel enseignant engagé, mais qui gagnerait à renforcer son ouverture vers le monde professionnel, la formalisation de ses dispositifs qualité et l'actualisation pédagogique de ses contenus. Dans

le contexte de la diversification de l'offre de formation universitaire et du développement régional, ce programme contribue de manière significative aux missions de l'UASZ et mérite, à ce titre, d'être accompagné dans la consolidation de ses acquis et la mise en œuvre effective de son plan de développement.

8. Recommandations à l'établissement

● Gouvernance

- Systématiser l'évaluation des enseignements.
- Accélérer la révision du Plan stratégique de développement (PSD).
- Renforcer le personnel administratif.
- Formaliser le suivi du réseau des alumni.
- Améliorer l'effectivité et le suivi des conventions.
- Renforcer la visibilité du programme et de ses activités.

● Pédagogie

- Renforcer la professionnalisation de la Licence.
- Éviter les UE constituées d'un seul EC.
- Renforcer les **soft skills** dans la maquette (compétences entrepreneuriales, communication technique, rédaction de documents).
- Accroître et diversifier la présence des professionnels.
- Réactualiser le contenu du livret des syllabi.

● Infrastructures

- Améliorer la prise en compte des personnes à mobilité réduite (marches trop hautes, rampes d'accès glissantes, etc.).
- Renforcer la visibilité de la formation, notamment des activités de service à la communauté.

Tableau de suivi des recommandations

Recommandations 2017	État (Fait / Non fait / Partiellement fait)	Niveau de mise en œuvre des recommandations en 2025
Poursuivre les efforts de la spécialisation dès la L1 en utilisant des	Partiellement Fait	Deux révisions de la maquette ont été organisées

UE optionnelles et en puisant dans l'UE « Environnement de travail informatique ».		à cet effet, même si le tronc commun ne permet pas encore une grande flexibilité. Le rapport indique clairement que la révision de 2017 a renforcé les matières informatiques dès la L1 et L2.
Rendre lisible en première entrée de la maquette, en EC entier, les projets informatiques tutorés au lieu de les fonder dans l'UE « Gestion de projets».	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Systématiser la participation des professionnels dans les enseignements du programme.	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Mettre en place un système d'information et de sauvegarde sécurisée des données pédagogiques.	Partiellement Fait	
Renommer « Techniques d'expression » en « Techniques de communication » et envisager un positionnement plus tôt (ex. S4).	Non Fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Améliorer la lisibilité des trois parcours métier de la licence : Développement / Systèmes d'Information / Réseaux.	Non fait	Aucune restructuration explicite en parcours clairement séparés n'est documentée.
Désagréger les cours de Réseaux informatiques et de Téléinformatique.	Partiellement fait	
Former des équipes pédagogiques par UE pour appuyer le chef de département dans le suivi-évaluation des enseignements.	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Les instances centrales doivent accompagner le département pour renforcer l'attractivité de la filière auprès des étudiants et fidéliser les enseignants.	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation

Analyser et traiter les causes de la mobilité des enseignants vers d'autres universités, notamment le manque d'activités pédagogiques centrées sur le cœur du métier informatique dès la L1.	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation
Encourager l'intervention de professionnels dans les enseignements, même si cet appui n'est pas optimal financièrement compte tenu du taux d'encadrement.	Non fait	Aucun élément ne permet de constater des actions sur cette recommandation

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

La structuration actuelle de certaines maquettes reproduit en partie la logique de l'ancien système des unités de valeur, en multipliant les éléments constitutifs évalués et validés séparément. Cette organisation s'écarte de l'esprit du système LMD, dans lequel la compétence se construit et s'évalue au niveau de l'UE, qui constitue la véritable unité de capitalisation. Une UE regroupe en effet plusieurs EC contribuant collectivement à l'acquisition d'une compétence identifiable, ce qui implique une évaluation intégrée et non une addition de validations disciplinaires isolées. Cette remarque s'inscrit dans le cadre général, dans le cas précis de la présente licence évaluée, il y'a plusieurs UE contenant un seul EC mais il existe un mécanisme de compensation inter-UE.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire que l'ANAQ-SUP clarifie officiellement ce point dans les directives nationales d'accréditation, afin d'éviter des interprétations variables d'un établissement à l'autre et de consolider la mise en œuvre effective du LMD au Sénégal.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études la licence informatique, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses obtenues lors des entretiens avec les différentes composantes, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord : **ACCREDITATION.**